



DEMANDE DE SUBVENTION

VILLE DE MARLY – ANNEE 2026

Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art.9-1 et 10
Décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016

NOM DE L'ASSOCIATION

.....

Première demande Renouvellement d'une demande

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 1^{ER} DECEMBRE 2025

Dépôt auprès du service Vie Associative et Sports
Médiathèque – Avenue Jules Vallès – 59770 MARLY

OU

Envoi par mail à associations@marly.fr
En mettant dans l'objet « demande de subvention 2026 + nom de
l'association »

**TOUT DOSSIER ILLISIBLE, INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE
SERA PAS INSTRUCT**

1 – INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION

Nom complet de l'association :

Adresse postale du siège :

.....
.....

Téléphone :

Email :

Date de création :

Numéro RNA (Registre National des Associations) :

Numéro SIRET :

Date de dernière modification des statuts :

Domaine d'intervention de l'association

Culture Action Sociale Santé Vie des quartiers

3^e Âge Education Syndicat Environnement

Festivités Jeunesse Sport Patriotique

Autre (préciser) :

L'association est-elle affiliée à une fédération ? Oui Non

Si oui, laquelle/lesquelles ? :

L'association dispose-t-elle d'un agrément ? Oui Non

Si oui, lequel/lesquelles ? :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? Oui Non

Si oui, laquelle/lesquelles ? :

Président(e) (représentant légal)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :

Secrétaire

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :

Trésorier(e)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :

Contact à privilégier Président Secrétaire Trésorier**Ou si différent**

Fonction :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :

2 – OBJECTIFS ET ACTIVITES DE L’ASSOCIATION

Date de la dernière assemblée générale :

Documents à joindre : *L’ensemble des documents à joindre est rappelé dans la partie 6 du dossier.*

- Rapport d’activité et d’actions validé lors de la dernière assemblée générale
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale

La ville met-elle à disposition de votre association des infrastructures municipales ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....

Cette mise à disposition est-elle ponctuelle ou conventionnée ?

- Ponctuelle
- Convention de mise à disposition entre l’association et la Commune

Votre association a-t-elle bénéficié de :

	Oui	Non	A quelle occasion ?
La mise à disposition de matériel municipal ?			
La mise à disposition d’une salle municipale ?			
La mise à disposition de personnel municipal ?			

Manifestations municipales auxquelles l'association a participé	
Nom de la manifestation	Action(s) proposée(s) par l'association

PORTRAIT DES ADHERENTS					
	Féminines Marlysiennes	Féminines non Marlysiennes	Masculins Marlysiens	Masculins non Marlysiens	TOTAUX
- de 6 ans					
6-10 ans					
10-14 ans					
14-18 ans					
18-25 ans					
25-35 ans					
35-45 ans					
45-60 ans					
60 ans +					
Bénévoles					
TOTAUX					

Document à joindre : L'ensemble des documents à joindre est rappelé dans la partie 6 du dossier.

- Extraction de votre listing d'adhérents

Pour les associations concernées uniquement :

EMPLOIS SALARIES				
	Nombre	Type de contrat	Nombre d'heures	Diplômes
Encadrement technique				
Emploi administratif				

3 – MOTIF DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

L'association sollicite une subvention au titre de :

- Fonctionnement de l'association (activité régulière de l'association)
- Action spécifique / projet spécifique

Action spécifique / projet spécifique

Descriptif de l'action / du projet :

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel de l'action spécifique / projet spécifique

DÉPENSES		RECETTES	
	€	Subvention ville	€
	€	Subvention autre	€
	€	Autofinancement	€
	€	Participation des usagers	€
	€	Partenaires	€
TOTAL	€	TOTAL	€

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires ?	Quel est le lieu de réalisation ?	Date de mise en œuvre prévue ?

Expliquez en quelques mots les critères d'évaluation de réussite de l'action/projet :

.....

.....

.....

.....

4 – BILAN FINANCIER DU DERNIER EXERCICE CLOS

MONTANT DES ADHESIONS						
	Féminines Marlysiennes	Féminines non Marlysiennes	Part reversée aux ligues / fédérations	Masculins Marlysiens	Masculins non Marlysiens	Part reversée aux ligues / fédérations
- de 6 ans						
6-10 ans						
10-14 ans						
14-18 ans						
18-25 ans						
25-35 ans						
35-45 ans						
45-60 ans						
60 ans +						
Bénévoles						

Rappel de la loi :

En application des dispositions de l'article L1611-4 de la Loi n°94-142 du 21 février 1996 du Code Général des Collectivités territoriales, toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de leur activité.

De plus, l'article 10 de la Loi N°2000-321 du 12 Avril 2000 (précisée par le Décret n°2001-495) dispose que : « l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque celle-ci dépasse le seuil des 23 000 euros, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée ».

NB : la subvention peut-être une somme d'argent ou une mise à disposition de moyens matériels et/ou humains. C'est donc l'ensemble de ces moyens matériels et humains qui doit être pris en compte pour déterminer le seuil nécessaire à la conclusion d'une convention.

L'octroi antérieur d'une subvention annuelle à une association ne lui confère aucun droit à son renouvellement (TA Paris, 26 fév. 1964)

Le bilan financier peut s'établir selon :

- L'année civile : le dernier **exercice clos** concerne l'année 2024
- La saison sportive : le dernier **exercice clos** concerne le calendrier sportif 2024/2025

Exercice du :		Au :	
DEPENSES	Montant en euros	RECETTES	Montant en euros
60 – ACHATS		70 – VENTES	
Achats de marchandises		Vente de marchandises	
Energies (eau, électricité, gaz)		Prestations de services	
Equipements et fournitures		Participation des usagers	
Fournitures administratives		Buvette	
Loto		Repas	
		Loto	
61 – SERVICES EXTERIEURS		Marché de Noël	
Locations		Brocante	
Assurances			
Entretien et réparations		74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Formation		Etat : préciser :	
Documentation		Région : préciser :	
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département : préciser :	
Rémunération intermédiaires et honoraires		Agglomération : préciser :	
Déplacements, missions		Autre : préciser :	
Publicité, publications			
Frais postaux et télécommunication		VILLE DE MARLY : fonctionnement	
Frais bancaires		VILLE DE MARLY : projet :	
63 – IMPÔTS ET TAXES		Autre ville – préciser :	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fédération sportive – préciser :	
Autres impôts et taxes			
64 – CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération des personnels		Organismes sociaux	
Charges sociales		Autres : préciser :	
Autres charges de personnel		Remboursement emplois aidés	
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Inscriptions et cotisations diverses		Adhésions, cotisations	
Licences réglées aux fédérations		Dons, sponsors, mécènes	
Redevance droits d'auteur (SACEM, etc.)		Autres	
66 – CHARGES FINANCIERES		76 – PRODUITS FINANCIERS	
Intérêts des emprunts et dettes		Emprunts auprès des établissements de crédit	
Remboursement des emprunts		Emprunts auprès d'associés ou autres privés	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 – EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL CVN		TOTAL CVN	

5 – BUDGET PRÉVISIONNEL

Exercice du :		Au :	
DEPENSES	Montant en euros	RECETTES	Montant en euros
60 – ACHATS		70 – VENTES	
Achats de marchandises		Vente de marchandises	
Energies (eau, électricité, gaz)		Prestations de services	
Equipements et fournitures		Participation des usagers	
Fournitures administratives		Buvette	
Loto		Repas	
		Loto	
61 – SERVICES EXTERIEURS		Marché de Noël	
Locations		Brocante	
Assurances			
Entretien et réparations		74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Formation		Etat : préciser :	
Documentation		Région : préciser :	
62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Département : préciser :	
Rémunération intermédiaires et honoraires		Agglomération : préciser :	
Déplacements, missions		Autre : préciser :	
Publicité, publications			
Frais postaux et télécommunication		VILLE DE MARLY : fonctionnement	
Frais bancaires		VILLE DE MARLY : projet :	
63 – IMPÔTS ET TAXES		Autre ville – préciser :	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		Fédération sportive – préciser :	
64 – CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération des personnels		Organismes sociaux	
Charges sociales		Autres : préciser :	
Autres charges de personnel		Remboursement emplois aidés	
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Inscriptions et cotisations diverses		Adhésions, cotisations	
Licences réglées aux fédérations		Dons, sponsors, mécènes	
Redevance droits d'auteur (SACEM, etc.)		Autres	
66 – CHARGES FINANCIERES		76 – PRODUITS FINANCIERS	
Intérêts des emprunts et dettes		Emprunts auprès des établissements de crédit	
Remboursement des emprunts		Emprunts auprès d'associés ou autres privés	
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 – EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL CVN		TOTAL CVN	

La subvention demandée s'élève à €

Elle représente % du budget prévisionnel global

6 – PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

DANS TOUS LES CAS

- Rapport d'activité et d'actions validé lors de la dernière assemblée générale
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Extraction de votre listing d'adhérents (si disponible)
- Attestation d'assurance
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'assurance
- Position sur livret en fin d'exercice
- Position sur compte en fin d'exercice
- Contrat d'engagement républicain signé
- Une copie des statuts (s'ils ont été modifiés depuis la dernière demande)
- Fiche relative aux données personnelles signée

POUR UNE PREMIERE DEMANDE

- Statuts en vigueur datés et signés
- Copie de la déclaration en préfecture
- Copie de l'insertion de l'association au journal officiel
- Numéro SIRET

POUR TOUTE QUESTION

Concernant la constitution du dossier merci de contacter le service
Vie Associative et Sports
Par mail à
associations@marly.fr

7 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

Je soussigné :

Représentant légal de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires

Fait à

En date du

Le président :

Cachet de l'association :

CETTE FICHE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE RENSEIGNEE

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et informatisées par la Mairie de Marly (Place Gabriel Péri 59770 Marly) pour l'octroi de subventions aux associations. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Seul Monsieur le Maire, les agents de la Mairie habilités auront accès aux données collectées. Elles seront conservées pour toute la durée légale de conservation des pièces comptables (10 ans). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, prendre contact avec le secrétariat de la Mairie de Marly. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

PARUTION DANS L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

La Mairie de Marly met en place et tient à jour un annuaire des associations sur son site internet <https://www.marly.fr/vivre-a-marly/associations> de façon à référencer l'association, à des fins de communication (guide des associations ...) et pour inviter l'association aux différents événements organisés par la Mairie de Marly. Conformément à la loi du 1er juillet 1901 relatif au contrat d'association, les membres du bureau d'une association, dont les statuts ont été déposés en préfecture, ne peuvent pas s'opposer à la diffusion de leurs identités et coordonnées, et notamment leurs noms, professions, domiciles et nationalités. Néanmoins, la Mairie de Marly vous propose d'insérer d'autres données dans son annuaire pour permettre d'améliorer la visibilité de l'association. Vous pouvez revenir à tout moment sur votre décision de publier vos informations personnelles ou modifier les informations.

Publication du numéro de téléphone personnel du président Oui Non

Publication de l'adresse mail personnelle du président Oui Non

Fait à Le

Le Président (nom en lettres capitales et signature)